



**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 16 FÉVRIER 2026 AU
284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET**

Membres du conseil présents

M. Germain Pelletier, M. Dave Bernier, M. Éric St-Laurent,
M. Pascal Bernier, M. André Blanchet, M. Simon Beaudoin.

Membre du conseil absent

Mme Josette-Emilie Boutin

Tous formant quorum sous la présidence de M. Germain Pelletier, maire.
Mme Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier, agit à titre de
secrétaire.

OUVERTURE

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 26 avec le mot de bienvenue de M. Germain Pelletier.
Ce dernier mentionne que la séance est enregistrée.

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

2. Constatation de l'avis de convocation

Conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 153), les
membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié tel que
requis.

3. Adoption de l'ordre du jour – 16 février 2026

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour
l'assemblée;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du
jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la
présente séance;

ATTENDU QUE la modification suivante est apportée :

- Retrait du point 4 intitulé « Mandat dans le cadre du traitement d'un dossier d'urbanisme »

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil
présents :

049-02-2026 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour, avec la modification.

DIVERS

4. Mandat dans le cadre du traitement d'un dossier d'urbanisme

Point retiré.

QUESTIONS / RÉPONSES

5. Période de questions / réponses

Aucune question n'est posée.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 19 h 27 avec la proposition de M. André Blanchet.

Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier

Germain Pelletier, maire